



PANDEMIE COVID 19 :

POINT SUR LE MAINTIEN OU L'ARRÊT DES SERVICES DE LA COBAN

La crise sanitaire du virus COVID 19 et les décisions gouvernementales de confinement qui en ont découlé, ont conduit la Communauté d'Agglomération du Bassin Nord (COBAN) à prendre des décisions de maintien ou d'arrêt de services. Point sur l'état des services communautaires...

LES DECHETS

Le **ramassage des ordures ménagères, de la collecte sélective (recyclable) et du verre est maintenu**. Les départs de tournées sont avancés afin de permettre aux parents d'enfants, dans l'obligation d'assurer leur garde, de continuer à travailler. Néanmoins, le **ramassage des déchets verts est suspendu** jusqu'à nouvel ordre.

Il est demandé aux usagers de reporter toutes activités de tonte et de taille ou bien d'adopter plus que jamais des **gestes éco-responsables et de civisme** :

- ne pas mettre de déchets verts dans le flux des ordures ménagères. En effet, en aucun cas, ces déchets doivent être évacués dans les ordures ménagères, car les services ne sont pas en capacité d'absorber cette masse avec les moyens de collecte disponibles sur cette période de confinement. Si tel était le cas, cela pourrait compromettre la capacité à maintenir la collecte des ordures ménagères ;

- ne pas jeter les déchets verts en forêts et ne pas les brûler ;

- stocker les déchets verts. En effet, ces flux peuvent attendre le retour à la normale ou la réouverture des déchèteries et plateformes de déchets verts. Ces dernières sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

- utiliser autrement ces déchets verts :

Plusieurs possibilités d'utilisation sont envisageables pendant cette période particulière :

- utiliser les résidus de tonte en paillage, ou les déposer au pied des haies ;
- augmenter la fréquence de tonte selon une pratique analogue au « mulshing ». C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. L'herbe, coupée fréquemment, forme un paillis sur la pelouse qui contribue à l'amendement du sol ;
- déposer les résidus de tonte dans votre composteur si vous en avez un.

Les habitants du Nord Bassin sont également invités à respecter plus que jamais les **règles de salubrité publique** :

- les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs fermés
- les sacs doivent être jetés dans les conteneurs semi-enterrés ou les bacs de collecte

En aucun cas, les sacs ne doivent être déposés au pied des conteneurs ou des bacs.

La distribution des bacs de collecte est assurée.

Pour ce qui est des contenants en **verre**, les habitants du Nord Bassin sont invités à **les stocker**, en vue d'un possible arrêt de cette collecte, dans les jours ou semaines à venir. Ces derniers ne doivent bien évidemment pas être jetés dans les ordures ménagères, pour les mêmes raisons que pour les déchets verts.

Pour plus d'informations : contact@coban-atlantique.fr

LES TRANSPORTS

En termes de transport, la continuité des lignes 601 et 610 est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine (ouvert à la gratuité sur toutes les lignes à ce stade).

Le transport à la demande (TAD) est maintenu, avec les conditions de déplacement pour nécessité alimentaire ou médicale, et avec l'attestation sur l'honneur adéquate (aucun contact physique ne doit être possible avec le conducteur ; la vente de titres à bord est ainsi suspendue). Le maintien de ce service permet aux personnes isolées et sans moyen de transport de continuer à se nourrir et à se soigner.

L'EAU POTABLE

Pour ce qui est de l'eau potable, les trois prestataires qui assurent ce service sur les 8 communes du Nord Bassin, garantissent une continuité de service en effectif réduit. Seules les missions permettant l'alimentation en eau de la population de même que les interventions ayant un caractère urgent (réparation de fuites) sont assurées. Les opérations de relève de compteurs sont suspendues. Les facturations seront réalisées sur la base de consommations estimées. Les accueils physiques sont fermés jusqu'à nouvel ordre. L'accueil téléphonique est adapté pour limiter le traitement aux appels à caractère urgent ou indispensable.

L'accueil physique et téléphonique de la COBAN est fermé jusqu'à nouvel ordre. Pour tout renseignement : contact@coban-atlantique.fr et www.coban-atlantique.fr.

Contact presse COBAN

Jennifer TORRES

Directrice de la Communication

Tél. : 06 21 05 50 68

Courriel : jennifertorres@coban-atlantique.fr